



PROGRAMME DE FORMATION

DDA 14 - L'assurance vie et l'épargne retraite - L'assurance emprunteur

Les objectifs de la formation sont:

- Être capable de maîtriser l'assurance vie et l'épargne retraite
- Comprendre l'assurance emprunteur

Publics visé : Salarié en poste , entreprise

Pré-requis : Aucun

Moyens Pédagogiques:

Moyens pédagogiques : support de cours PDF,,Plateforme en ligne , Échange avec le formateur

Moyens techniques : Ordinateur, Cours

Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le(s) bénéficiaire(s): Le référent pédagogique est la personne chargée de suivre l'apprenant, de l'assister dans son parcours. Il est un guide dans le processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Il joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation de l'apprenant et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant.

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



Référent pédagogique et technique : PITKANITSOS Anthony
accompagnement@evolugo.fr
01 84 80 80 95
Délai de réponse: sous 48 heures
Horaires: Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 19h00

Evaluation:

Suivi de l'exécution : Le candidat sera évalué par un QCM puis une Attestation d'assiduité sera signées
Sanction : Une Attestation de formation lui sera délivrée
Évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation : Quiz

Durée et modalités de déroulement:

Durée totale de la formation : 15 heures
Rythme : en continue
Modalité de déroulement : Elearning
Délai d'accès: Sous 48 heures

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour tout besoin d'adaptation spécifique (rythme, supports, aménagement des modalités pédagogiques), merci de contacter notre référent handicap (OHAYON Gabriel) à l'adresse suivante: handicap@groupe-academy.com



Détail du programme de formation:

Module 1 : L'assurance vie et l'épargne retraite

Chapitre 1 : Les contrats d'assurances vie

- Généralités
- La suppression de la réduction d'impôt
- Quel est l'objet des contrats ouvrant droit à la réduction d'impôt

Chapitre 2 : Le fichier des contrats d'assurance vie (FICOVIE)

- Qu'est-ce que le FICOVIE ?

Chapitre 3 : La saisie fiscale du contrat d'assurance vie

- La question de la saisissabilité du contrat
- La saisie administrative à tiers détenteur (SATD)

Chapitre 4 : La récupération des aides sociales

- La récupération des aides sociales

Chapitre 5 : Le régime fiscal des contrats d'assurance vie en déshérence (BOI-DJC-DES)

- Le régime fiscal des contrats d'assurance en déshérence
- L'assiette de prélèvement

Chapitre 6 : Le plan d'épargne retraite populaire (PERP)

- Introduction
- Une approche patrimoniale du Plan d'épargne retraite populaire
- La fiscalité des primes
- Les obligations déclaratives

Chapitre 7 : Le plan d'épargne retraite (PER)

- Introduction
- Le fonctionnement de l'épargne retraite

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- Les régimes particuliers des produits d'épargne retraite
- La fiscalité à l'entrée du plan d'épargne retraite
- La fiscalité en cas de sortie avant l'échéance du PER
- La fiscalité à l'échéance du PER
- Les conséquences fiscales des transferts

Quiz

Chapitre 8 : La retraite en France

- Présentation synthétique de la retraite obligatoire des salariés
- L'épargne retraite en France
- La création du plan d'épargne retraite, ou PER

Chapitre 9 : Régimes à cotisations définies : de l'article 83 au PER obligatoire

- Introduction
- Présentation et intérêt de mettre en œuvre des dispositifs dans les entreprises
- La retraite supplémentaire à cotisations définies d'entreprise intégrées dans le plan d'épargne retraite
- Formalisation dans l'entreprise
- Souscrire auprès d'un organisme gestionnaire

Chapitre 10 : Du Perco au Plan d'épargne retraite d'entreprise collectif

- Qu'est-ce que le PERCO
- Le champ d'application d'un PERCO
- La mise en place du PERCO et le dépôt des accords
- L'alimentation du PERCO
- La disponibilité des avoirs et les modes de gestion financière du PERCO
- Le régime social et fiscal
- Le PERE collectif



Chapitre 11 : La transition entre les anciens produits et le PER

- Les transferts

Chapitre 12 : Environnement social et fiscal de la retraite supplémentaire

- Environnement social et fiscal du financement
- Environnement fiscal du financement
- Environnement social et fiscal des prestations

Chapitre 13 : Aspects financiers et actuariels des régimes de retraite obligatoire à cotisation définies

- Aspects techniques liés à la création, la modification et la suppression des régimes
- Impact de la réglementation solvabilité 2 sur les régimes de retraite à cotisations définies et le nouveau cadre prudentiel FRPS

Chapitre 14 : Régimes collectifs à adhésion facultative et contrats individuels

- Le formalisme dans l'entreprise

Chapitre 15 : Les régimes à prestations définies

- Les régimes à prestations définies avant et après la réforme du 3 juillet 2019
- Formalisme dans l'entreprise
- Environnement social et fiscal des régimes à prestations définies
- Aspects financiers et actuariels
- Engagements, passifs et principes comptables - normes IFRS et normes françaises
- Les relations entre organismes assureurs et gestionnaires

Quiz Module 1



Module 2 : L'assurance emprunteur

Chapitre 1 : Identifier le marché de l'assurance emprunteur en France

- Bienvenue
- Les différents types d'assurances emprunteur
- Les modes de distribution de l'assurance emprunteur
- Un marché historiquement piloté par les réseaux bancaires
- L'essor de la délégation d'assurance
- L'évolution du marché de l'assurance emprunteur depuis 2010
- État actuel du marché de l'assurance emprunteur
- Bilan et perspectives pour le marché de l'assurance emprunteur

Chapitre 2 : Cerner le contrat d'assurance emprunteur

- Les parties du contrat d'assurance emprunteur
- Les caractéristiques du contrat d'assurance emprunteur
- La nature juridique du contrat d'assurance emprunteur
- Les liens entre le contrat d'assurance emprunteur et le contrat de prêt
- La faculté de résiliation du contrat d'assurance emprunteur
- La participation aux bénéfices
- Les garanties de l'assurance emprunteur
- La notion de garanties équivalentes
- Une technique de crédit de plus en plus complexe
- La souscription du contrat d'assurance emprunteur
- Le changement d'assurance emprunteur en cours de crédit
- L'après-vente et la gestion des sinistres
- La délégation de gestion
- L'assurance emprunteur et le rgpd

Chapitre 3 : Envisager une protection sociale complémentaire

- Des profils de risque très hétérogènes
- La tarification de l'assurance emprunteur

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- Comparaison des tarifications entre contrats groupe bancaire et contrats individuels
- Des approches techniques de gestion différentes
- La sélection médicale en matière d'assurance emprunteur

Chapitre 4 : Se couvrir lors d'une mobilité internationale

- Le développement de l'accès à l'assurance en cas de risque aggravé de santé
- La convention AERAS
- Le droit à l'oubli
- Une large communication au public
- Le traitement des données personnelles
- La couverture du risque invalidité
- Le dispositif d'écrêtement des surprimés d'assurance
- Des démarches facilitées pour les candidats à l'emprunt

Chapitre 5 : Société de caution - sûreté personnelle

- Introduction
- Qu'est-ce qu'une société de caution pour se porter caution ?
- Que se passe-t-il si l'emprunteur ne rembourse plus son crédit immobilier ?

Chapitre 6 : Les différentes sociétés de caution

- Le crédit logement
- La SACCEF (Société d'Assurance des Crédits des Caisses d'épargne de France)
- La CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole)
- La CMH (Caution Mutuelle de l'Habitat)
- La SOCAMI (marque du groupe BPCE)
- La caution CNP (marque du groupe CNP Assurances)
- La caution MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale)
- La caution FMGM (Fonds Mutual de Garantie des Militaires)

Chapitre 7 : L'hypothèque, le PPD et les autres moyens de financement

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- L'hypothèque
- Le Privilège de Prêteur de Deniers
- Les autres solutions de garanties du crédit immobilier

Quiz Module 2

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France